

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2020-2023

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Andréa Fuchs Fateh
présidente de la CLPS

MANDAT

La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2020-2023.

Soutien au développement de l'école à visée inclusive

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école régulière. La CLPS et la CLEO ont mis sur pied conjointement – avec le soutien du CSPS – une journée de réflexion sur le thème de la compensation des désavantages à l'école obligatoire. Après un rappel de la définition du concept et la présentation de son ancrage légal et de situations concrètes, les membres des deux Conférences ont eu l'opportunité de travailler sur un document qui pourra servir de socle commun favorisant la mise en œuvre de la compensation des désavantages dans les cantons qui le souhaitent. La finalisation du document est attendue en 2022.

Dans ce contexte, la CLPS a initié l'acquisition par la CIIP du PDF de l'ouvrage du CSPS *La compensation des désavantages et sa place dans l'éducation inclusive* (2021) et sa mise à disposition sur la plateforme des ressources numériques de la CIIP à l'intention des professionnel.les disposant des accès nécessaires.

Les directions d'établissements portent elles aussi une responsabilité importante dans la réussite du changement vers une école à visée inclusive. À ce titre, la représentation de la pédagogie spécialisée au sein de la COFORDIF par la participation d'un membre de la CLPS favorise des développements intéressants, notamment l'introduction d'un module sur l'inclusion dans le DAS FORDIF dès 2023.

Les fiches d'information destinées au corps enseignant de l'école régulière rédigées par le CSPS sur mandat de la CLPS constitue un instrument très apprécié dans le soutien au développement d'une école à visée inclusive. La plupart des fiches ont été mises à jour en 2021 par le CSPS et ont par ailleurs été traduites en allemand. Une dernière fiche sur les difficultés de comportements est attendue en 2022.

École
inclusive

>>

Pédagogie spécialisée

Données chiffrées et augmentation des cas dans l'enseignement spécialisé

Indicateurs

Les nouvelles statistiques de la pédagogie spécialisée de l'OFS publiées depuis 2019 occasionnent des interrogations au sein de la CLPS au vu de la difficulté à renseigner les différents indicateurs de manière uniforme entre les cantons. Les membres de la CLPS ont procédé à un sondage interne visant à objectiver les difficultés liées à ces indicateurs et sont arrivés à la conclusion qu'un seul indicateur pourrait donner lieu à des données comparables entre cantons moyennant néanmoins la résolution de certains problèmes techniques au sein des cantons, à savoir le nombre d'élèves ayant un programme d'enseignement adapté dans une ou plusieurs disciplines.

La CLPS s'est également penchée sur la question de l'augmentation des cas dans les structures d'enseignement spécialisé et a esquissé de premières pistes. Elle s'est adjoint le soutien du CSPS pour un approfondissement de cette question qui sera disponible début 2022.

Pédagogie spécialisée – formation – situation de l'emploi

Formations

Dans le cadre du développement de l'école à visée inclusive, la profession de logopédiste se trouve en pleine évolution avec des attentes de plus en plus fortes de la part du terrain scolaire dans le domaine de la prévention et des interventions indirectes des logopédistes auprès du corps enseignant. Dans ce contexte, suite à une enquête réalisée par l'IRDIP en 2020, le Bureau de la CLPS a rencontré la responsable de l'institut de formation en logopédie de Neuchâtel avec des responsables des cantons en matière de logopédie afin de thématiser des axes de développements possibles et afin de favoriser les liens directs entre les responsables des cantons en la matière et les responsables des instituts de formation.

La CLPS a contacté la filière de psychomotricité de Suisse romande en vue de souligner la nécessité d'une formation suffisante des thérapeutes en psychomotricité en matière de testing dans le cadre de leur formation initiale. L'information et la démarche favorisant notamment l'ouverture du dialogue ont été appréciées.

Sur demande de la CLPS, un questionnaire visant à réaliser un état des lieux de la situation de l'emploi dans le domaine de l'enseignement spécialisé a été réalisé conjointement par l'IRDIP et le CSPS. Cette collaboration favorise la complémentarité de ce questionnaire avec celui réalisé par l'IRDIP sur la formation en enseignement spécialisé. Les données du premier recensement sur la base de ce questionnaire sont attendues début 2022.

Soutien au développement de MER – imprimés ou numériques – accessibles

MER

La CLPS est régulièrement informée par le SG-CIIP sur la prise en compte de l'accessibilité dans le développement des nouveaux MER.

Elle invite également régulièrement les représentant.es de la pédagogie spécialisée à la CORES à l'informer sur les travaux de cette commission en lien avec le domaine.

Suivi de dossiers développés au niveau suisse

National

Autisme

La CLPS suit avec intérêt les travaux au niveau suisse relatifs au projet d'intervention précoce intensive auprès des enfants autistes (projet IPI) en vue de reprendre au moment opportun les recommandations en matière d'autisme qu'elle avait rédigées avant le démarrage de ce projet.

Reconnaissance des diplômés en pédagogie spécialisée

Un membre et un invité permanent de la CLPS sont membres du groupe de travail de la CDIP oeuvrant à la révision des règlements de reconnaissance des diplômés du domaine de la péda-

>>

Pédagogie spécialisée

gogie spécialisée et s'efforce d'y insuffler les besoins en lien avec les changements intervenant sur le terrain dans le contexte du développement d'une école à visée inclusive.

Données factuelles**La CLPS**

La conférence s'est réunie en plénière à cinq reprises, le 3 février, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet, le 22 septembre et le 26 novembre.

Présidence : Andréa Fuchs Fateh (BE).

Vice-présidence : Philippe Willi (NE).

Assesseur : Guy Dayer (VS).

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).